



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

Séance du 13 avril 2015

L'an deux mil quinze, le treize avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Jean-Marie GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Claudine QUATREPOINT), Nelly GIROD (procuration à Jean-Marie GIROD), Jérôme BORNE.

Autre présent : Nathalie PENTRELLA, secrétaire de mairie

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h05.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 2 mars 2015

Le compte rendu de la séance du 2 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Budget primitif 2015 : budget principal

M. le Maire présente le budget primitif principal pour l'année 2015 :

- Dépenses de fonctionnement..... 1 416 603 €
- Recettes de fonctionnement 1 416 603 €
- Dépenses d'investissement 955 184 €
- Recettes d'investissement..... 955 184 €

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité.

3. Fiscalité : vote des taux communaux 2015 des taxes locales

M. le Maire présente les taux actuels notifiés sur l'état FDL n°1259 :

- Taxe d'habitation..... 9,93 %
- Taxe foncière (bâti) 6,63 %
- Taxe foncière (non bâti) 18,75 %
- CFE (cotis. foncière des entreprises) 12,91 %

M. le Maire indique que les dotations de l'État diminuent cette année de 13 000 € par rapport à 2014 et que de nombreux investissements sont prévus. Par ailleurs, un processus de poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement est en cours. Par conséquent, il est proposé au conseil municipal une hausse très modérée de la fiscalité communale, en plus de la hausse mécanique des bases, afin d'obtenir environ 5 500 € de recettes fiscales supplémentaires.

Aussi, après étude des différentes simulations et des impacts sur la part communale des impôts, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter les taux communaux pour cette année 2015 de :

- + 0,5 % pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le non bâti et la CFE
- + 3 % pour la taxe foncière sur le bâti.

Le produit fiscal attendu sera de 211 330 €, avec les taux communaux suivants :

- Taxe d'habitation..... 9,98 %
- Taxe foncière (bâti) 6,83 %
- Taxe foncière (non bâti) 18,84 %
- CFE (cotis. foncière des entreprises) 12,97 %

Il est indiqué, à titre d'information, que pour un foyer qui s'acquitte de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti à Mignovillard pour une maison, la part communale devrait au total, augmenter de 10 €, dont la moitié en raison de la hausse des bases (automatique).

4. Conseil d'école : réunion du 27 mars

Le conseil d'école s'est réuni le 27 mars. Voici les principaux points évoqués :

- Effectifs : 122 élèves actuellement. 125 élèves prévus pour la prochaine rentrée (sans tenir compte du lotissement des Droséras)
- Actions pédagogiques et sorties : ski, piscine, cinéma, économies d'énergie...
- Rencontre des 4 écoles du Plateau de Nozeroy, le 22 mai et le 22 juin
- Coopérative scolaire : environ 8 500 € en caisse
- Équipement numérique : essai de tablettes numériques en avril. Proposition d'équipement en cours de définition par l'équipe enseignante
- Dénomination de l'école : 3 propositions retenues par le conseil d'école, en vue de la consultation de la population des 3 communes (École des Barbouillons, École des Lapiaz ou École des Montagnards)
- Projet éducatif territorial (PEdT) : avis favorable du conseil d'école.

5. Commission « Enfance, petite enfance » : réunion du 30 mars

Aire de jeux et jardin public

La commission a étudié les devis demandés auprès de 3 entreprises spécialisées. Il est proposé d'installer :

- Une grande structure de jeux avec 2 toboggans, un pont de cordes, une cabane, une échelle et un plan incliné
- Une balançoire à corbeille (accessible aux tout-petits et aux enfants à mobilité réduite)
- Des jeux à ressorts
- Un toboggan pour les enfants de moins de 3 ans

La commission propose de poursuivre les discussions avec l'entreprise AMC Diffusion, distributeur des jeux « Extébois » de fabrication française. Une meilleure offre commerciale sera demandée. L'installation pourra être assurée en partie par la Commune. Le montant total des achats sera examiné lors de la séance de mai.

Par ailleurs, il est proposé de retenir l'offre d'Altrad Diffusion pour la fourniture de deux structures multisports (buts foot/hand et panier de basket) pour le terrain qui sera aménagé à l'arrière de l'école. Montant du devis : 2 160 € TTC.

Cartes Avantages Jeunes

L'opération sera renouvelée en 2015 pour les jeunes de Mignovillard, de la 6^{ème} à 18 ans inclus. Il sera possible de choisir entre la carte Doubs ou la carte Jura, mais seuls les jeunes ayant répondu seront pris en compte afin de les responsabiliser. La remise des cartes est prévue le 12 septembre 2015 à la mairie.

6. Commission « Affaires sociales, personnes âgées »

Épicerie sociale

L'épicerie sociale, nommée "L'Épi", ouvrira ses portes le 4 mai dans les anciens locaux du périscolaire à la salle des fêtes. Des ustensiles et des petits meubles ont été achetés, le frigo de la salle des fêtes sera mis à disposition ainsi qu'un congélateur par la Banque alimentaire. La permanence aura lieu les lundis des semaines impaires de 14h à 16h. Un règlement intérieur a été rédigé pour définir son fonctionnement et les modalités des ayants droits, en lien avec les assistantes sociales du Conseil départemental, qui assureront l'instruction des dossiers pour les bénéficiaires du Plateau de Nozeroy.

L'association « Arc-en-Ciel – Familles rurales » sera chargée de son fonctionnement, des commandes et de sa gestion, en lien étroit avec la Commune et le CCAS.

Etablissement pour personnes âgées

La MSA sera chargée de l'étude préalable.

7. Commission « Environnement, cadre de vie et tourisme » : réunion du 5 mars

Décorations de Noël 2015 :

- Éclairage de mise en valeur de la mairie permanent (intégré au projet de réaménagement de la place). Ajout de flocons en façade en période de Noël.

- Changement de la frise de l'Agence postale pour une cohérence des couleurs. L'ancienne guirlande sera posée sur la chapelle de Petit-Villard.
- Ajout de 6 motifs lumineux sur les nouveaux candélabres de la place de la mairie.
- Renouvellement des consommables.

Le chiffrage définitif est en cours auprès des différents fournisseurs.

Espaces verts et fleurissement estival

Suite à la réunion de la commission, un travail est en cours avec l'entreprise Duchesne, de Flagey, pour l'achat d'arbres et arbustes à installer dans les aménagements du carrefour de l'église, de la place du 19 mars 1962, vers la fontaine de Froidefontaine et en différents points de la commune. Les arbres seraient plantés par l'entreprise et les arbustes, par les bonnes volontés du village afin que le budget reste raisonnable. Le fleurissement estival fera, quant à lui, l'objet d'ajustements pour tenir compte des travaux au niveau de la place de la mairie.

Conseil en énergie partagé (CEP)

Suite à un travail important de recensement des données de 2012 à 2014 par l'adjointe en charge de l'environnement, le SIDEC est en cours d'analyse de ces éléments. Un état des lieux sera ainsi réalisé concernant les consommations d'énergies de la Commune, qui débouchera sur des préconisations d'actions et de travaux afin d'en réduire le coût et l'impact sur l'environnement.

Programme « Communes 100 % compostage »

Le SYDOM du Jura a mis en place un programme « Communes 100 % Compostage » dont l'objectif est d'aider les communes candidates à mettre en place des actions en faveur du compostage et des techniques de jardinage pauvres en déchets.

L'adjointe au maire en charge de l'environnement fait part de l'avis favorable de la commission pour l'inscription de la commune dans cette démarche. La candidature sera à adresser au SYDOM début septembre 2015.

Zones humides

Un état des lieux a été réalisé par la Fédération des chasseurs du Jura dans le cadre du contrat de rivière Ain amont, avec le Conseil départemental. Mignovillard possède sur son territoire de nombreuses zones humides importantes, qui doivent être protégées et maintenues. Des actions seront entreprises pour sensibiliser les propriétaires privés, les agriculteurs et la population.

Chalet de la Bourre

La Commune souhaite augmenter la capacité de stockage de l'eau au Chalet de la Bourre afin d'accroître son autonomie. Un devis de l'entreprise Jeannin a été établi avec deux possibilités pour l'installation :

- Citerne plastique neuve de 16 m³ : 15 000 € HT
- Citerne métallique d'occasion de 15 m³ : 5 000 € HT

Le conseil municipal retient la proposition d'une citerne d'occasion.

Pots d'accueil touristiques

Compte tenu de la faible fréquentation et des contraintes d'organisation, il a été décidé que, pour la saison estivale, les pots d'accueil touristiques auraient lieu à Nozeroy, avec la présence ponctuelle de la Commune de Mignovillard.

8. Commission « Agriculture » : réunion du 3 avril

Renouvellement des ventes d'herbe

Aucun changement dans la répartition des ventes d'herbes n'est proposé par la commission. Il est à noter que la parcelle des Prés Coulons sera exploitée cette année par Sylvain CARREZ. Par ailleurs, la surface allouée en vente d'herbe au GAEC des Épicéas aux Prés Coulons (parcelle ZE 67) est régularisée à 1 ha 01 a.

Renouvellement des baux communaux

Les baux qui arrivent à échéance le 31 décembre 2015 seront reconduits à l'identique pour 9 ans :

- Thierry CÔTE : parcelles ZM 15, ZN 11, 81 et 77
- Patrick DODANE : parcelle ZN 1
- Olivier et Laurent CUBY : parcelle ZM 19

Par ailleurs, le conseil municipal approuve le bail transmis de Martine CARREZ à Sylvain CARREZ aux Prés Coulons (parcelle ZE 67), en en régularisant la surface suite à une erreur de calcul : 1 ha 49 a 95.

Renouvellement des membres des associations foncières

Les bureaux des associations foncières de la commune sont à renouveler. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer les membres suivants :

- **AF Froidefontaine** : Thierry VERNEREY, Dominique MOUGET, Serge PAQUETTE, Jacques JEANNIN
- **AF Essavilly** : Hervé MIVELLE, Jean BESSON, Alain DODANE, Didier JEANNIN
- **AF Mignovillard** : Dominique CHAUVIN, Bertrand ROUSSEAU, Patrick BOURGEOIS, Jean-Louis CARREZ

Propositions de pâturage d'entretien

Mme Lydie CHANEZ quitte la salle pour ne pas prendre part à la discussion.

- *Demande de Floriane PAQUET (Boujailles) pour une grande surface de pâturage pour chevaux : avis défavorable car la Commune ne dispose pas de telles surfaces disponibles.*
- *Demande d'Amandine GONIN pour de l'entretien de pâturage par ses 2 juments : avis favorable pour proposer deux petites parcelles à entretenir à Mibois, en veillant à conserver un accès aux parcelles forestières.*
- *Demande de Céline CHAIX pour un pâturage d'entretien au Sillet de la parcelle ZZ 26 : avis favorable, sous réserve d'autorisation de l'ONF, la parcelle étant située en forêt soumise au régime forestier.*

Le conseil municipal accepte et charge le Maire de répondre aux demandes.

Proposition d'achat de champs (parcelles ZC 3-4 et AD 181)

Mme Monique GUYON souhaite vendre des parcelles de pâturage et les propose à la Commune pour 13 000 €. Le conseil municipal décline la proposition.

9. Commission « Forêts et bois »

Affouage 2015

Après affichage et prise en compte des rectifications qui s'imposaient, le conseil municipal valide le rôle d'affouage pour l'année 2015 (320 ayants-droit).

Par ailleurs, le conseil municipal approuve à l'unanimité les modalités de l'affouage :

- Volume : 15 stères par lot
- Prix : 7 € le stère
- Parcelles : 19, 39, 31, 42 et 37 en partie.

Cession en bord de route

Sur proposition de la commission, le conseil municipal émet un avis favorable pour la cession de plusieurs lots de bois en bord de route, en complément de l'affouage. Ces lots seront exploités par des bûcherons et vendus aux particuliers intéressés, dans la limite des possibilités qui seront définies sur le terrain par la commission. Le prix de vente par lot de 10 m³ (soit 15 stères) est fixé à 10,75 €/m³ + le prix de l'exploitation.

Menus produits forestiers

Le conseil municipal approuve les ventes de menus produits forestiers suivantes :

- *La Pettouse* : 2 épicéas de faible valeur pour un montant de 20 € HT sont vendus à M. Sylvain CARREZ.
- *Cabane de chasse* : quelques arbres sont marqués aux alentours de la cabane et sont proposés à l'ACCA pour 5 €/stère HT.
- *Essavilly* : 9 stères sont vendus à M. Pierre PERRET et 3 stères sont vendus à M. Jean-Michel TRIMAILLE à 5 € le stère HT.

Par ailleurs, la Commune fera procéder à l'abattage d'un tilleul malade, situé rue de Mouthe, en face de l'ancienne boucherie.

Proposition d'achat de parcelles (AH108-109-110)

Mme Monique GUYON met en vente les parcelles de bois AH 108-109-110 au prix de 22 000 € aux Monts Beuley.

Après discussion et au regard de la contenance de ces parcelles, le conseil municipal, à l'unanimité, fait part de son intérêt et décide de faire une offre au prix de 19 000 €. M. le Maire est chargé d'informer le notaire et la vendeuse. Pouvoir lui est donné pour signer l'acte et les documents y afférents.

10. Commission « Patrimoine communal » : réunion du 9 avril

Chapelle d'Essavilly : réfection de la toiture

3 devis ont été sollicités :

- Guillemin : 29 733,29 € TTC
- Marmier-Saillard : 34 775,32 € TTC
- Henriët : 29 281,18 € TTC

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Guillemin, mais souhaite que, pour un prix identique, l'acier galvanisé soit remplacé par de l'innox. Il sera également demandé à l'entreprise de réaliser les travaux avant fin juillet, compte tenu de la fête patronale d'Essavilly qui a lieu début août.

Sacristie de l'église : réfection de la toiture

3 devis ont été sollicités :

- Guillemin : 16 657,42 € TTC
- Marmier-Saillard : 17 387,16 € TTC
- Henriët : 16 168,20 € TTC

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Guillemin.

Imperméabilisation des façades de la Mairie

Les entreprises Prévalet et Bonglet ont été sollicitées. Seule l'entreprise Prévalet a pu faire une offre avec les caractéristiques techniques et les délais demandés pour le nettoyage et l'imperméabilisation des deux pignons de la mairie, afin de régler des problèmes de porosité des pierres et d'infiltrations d'eau.

- Prévalet : 14 336,64 €

Le conseil municipal accepte la proposition de l'entreprise Prévalet. Ces travaux seront réalisés durant les vacances scolaires de Pâques afin de limiter les désagréments pour l'école.

Acoustique de la salle de motricité de l'école

M. le Maire rappelle au conseil municipal que l'acoustique de la nouvelle salle de motricité n'est pas satisfaisante et perturbe la bonne utilisation de l'équipement. Des doutes existent quant au respect, lors de la conception du projet d'extension, de la réglementation en matière de bruit dans les établissements scolaires. Aussi, il est proposé dans un premier temps de réaliser une étude acoustique qui permettra de vérifier le respect de la réglementation et de proposer des solutions d'amélioration. En fonction de la nature et du coût des préconisations, une procédure pourrait être engagée envers l'architecte.

2 devis ont été reçus pour la réalisation de l'étude :

- Acoustique France : 1 680 € TTC
- Conseils acoustique : 1 280 € (non assujetti à la TVA)

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de Conseils acoustique.

11. Commission « Urbanisme, voirie et assainissement » : réunion du 20 mars

Réaménagement de la place de la mairie

Une réunion de lancement des travaux a eu lieu le 10 avril 2015 afin de définir le calendrier et les interventions des entreprises. Les premiers travaux débutent le 14 avril pour l'enfouissement des réseaux pendant 1 mois par l'entreprise Gasquet. Les travaux de réaménagement de la place et des cours d'école seront réalisés par les entreprises Roger Martin et FCE à compter de mi-juin pour se terminer au plus tard fin août, avant la rentrée scolaire. Le parking de la place de la mairie sera condamné pendant les travaux.

Déneigement

La commission a réalisé un bilan de la campagne de déneigement 2014-2015. Des modifications sont envisagées à compter de l'hiver prochain, afin de faire appel à des prestataires pour les places et certains écarts, mais aussi pour définir de nouveaux tarifs et une convention plus restrictive pour le déneigement des particuliers.

Trottoir, rue de Frasne

Suite à l'aménagement du lotissement des Droséras, il est proposé d'aménager un trottoir d'au moins 1,40 m sur 90 m dans la rue de Frasne pour un coût d'environ 10 000 €. L'entreprise Roger Martin, qui sera sur place pour les travaux de la place de la mairie, est chargée d'établir un devis.

Point-à-temps

Une réunion de travail de la commission aura lieu le 25 avril sur le terrain.

Assainissement

Les raccordements des particuliers qui n'ont pas été réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale seront vérifiés prochainement par le bureau d'études IRH, le délai de 2 ans étant arrivé à échéance le 29 mars 2015.

12. Personnel : suppression et création d'un poste

M. le Maire propose au conseil municipal de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe afin de prendre en compte l'avancement de grade de Nathalie PENTRELLA au 1^{er} avril 2015. Le conseil municipal accepte à l'unanimité, cette suppression et cette création de poste.

13. Communauté de communes du Plateau de Nozeroy

M. le Maire fait le point sur les décisions du conseil communautaire du 7 avril 2015 :

- Vote des taux d'imposition avec une hausse de 1 % des 4 taxes
- Renégociation des taux d'emprunt de la maison de santé
- Dépôt du permis de construire de la déchetterie

14. Divers

Droit de préemption

M. le Maire rend compte au conseil municipal des décisions prises par délégation concernant les déclarations d'intention d'aliéner. Il n'a pas été fait usage du droit de préemption communal pour les ventes suivantes :

- Vente de M. Albéric MICHELET et Mme Fabienne JOFFROY à M. et Mme Francky BONNIEZ (maison, rue des Frênes)
- Vente de M. et Mme Michaël AUGEN à M. et Mme Olivier VERNES (maison, rue de Champagnole)
- Vente de l'OPH du Jura à M. Mathieu ROUSSILLON et Mme Alexia CHEVALET (terrain constructible, rue des Droséras)

Réflexion pour la création d'une commune nouvelle

M. le Maire rappelle qu'il a adressé en février un courrier aux conseils municipaux de Bief-du-Fourg et Communailles-en-Montagne en vue d'une réflexion pour la création d'une commune nouvelle. Il fait part des réponses reçues en donnant lecture des courriers. Le conseil municipal de Bief-du-Fourg, à l'unanimité, ne s'estime pas prêt pour la création d'une commune nouvelle. En revanche, le conseil municipal de Communailles-en-Montagne fait part de son intérêt pour la démarche et souhaite qu'une rencontre des conseils municipaux soit organisée prochainement avec l'appui de la Préfecture pour répondre aux questions. Le conseil municipal de Mignovillard prend acte de ces réponses et décide d'organiser une réunion en mai avec les élus de Communailles-en-Montagne et la Préfecture.

Commémoration du 8 mai

Une cérémonie pour le Plateau de Nozeroy aura lieu au monument aux morts de Mignovillard le vendredi 8 mai prochain à 11h, avec la participation des anciens combattants et des sapeurs-pompiers. La population est invitée à se joindre en nombre à cette cérémonie qui marquera le 70^e anniversaire de l'armistice de 1945.

Fête des mères et fête des pères

Le repas de la fête des mères sera organisé le vendredi 29 mai et l'apéritif de la fête des pères aura lieu le samedi 20 juin.

Comice agricole de Petit-Villard

Une réunion de travail a lieu le 17 avril à 20h chez M. MISTELI à Petit-Villard. Le comice agricole sera organisé le samedi 17 octobre 2015.

*Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les lundis 4 mai, 1^{er} juin et 6 juillet.
La séance est levée à 0h30.*

Le Maire,

Florent SERRETTE

